



Conseil de sécurité

Soixante-neuvième année

7177^e séance

Lundi 19 mai 2014, à 15 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Oh Joon	(République de Corée)
<i>Membres :</i>	Argentine	M ^{me} Perceval
	Australie	M. Quinlan
	Chili	M. Barros Melet
	Chine	M. Zhao Yong
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Lamek
	Jordanie	M. Omaish
	Lituanie	M ^{me} Murmokaitė
	Luxembourg	M ^{me} Lucas
	Nigéria	M. Laro
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Sherman
	Rwanda	M. Nduhungirehe
	Tchad	M. Cherif

Ordre du jour

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2014/332)

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2014/333)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 15 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Guinée-Bissau

Rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2014/332)

Rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2014/333)

Le Président (*parle en anglais*) : En vertu de l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la Guinée-Bissau et du Mozambique à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. José Ramos-Horta, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue à M. Ramos-Horta, qui participe à la séance d'aujourd'hui par vidéoconférence depuis Bissau.

En vertu de l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil, à participer à la présente séance en sa qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/332, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau.

J'appelle également l'attention des membres du Conseil sur le document S/2014/333, qui contient le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Je donne maintenant la parole à M. Ramos-Horta.

M. Ramos-Horta (*parle en anglais*) : Je voudrais présenter au Conseil de sécurité les personnes qui sont dans la salle avec moi, à un moment de grande portée symbolique. À ma gauche, M. Gana Fofang, Représentant spécial adjoint du Secrétaire général et Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement, et, à ma droite, le Ministre des affaires étrangères de la Guinée-Bissau. J'ai également invité les représentants de nos partenaires internationaux, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) et l'Union européenne, ainsi que les ambassadeurs résidant en Guinée-Bissau et mes collègues du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau.

Une fois de plus, j'ai l'honneur de présenter les rapports du Secrétaire général sur le rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau (S/2014/332) et sur les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) (S/2014/333).

Depuis la publication de ces deux rapports, la situation sur les plans politique et de la sécurité en Guinée-Bissau est restée généralement pacifique et calme. Néanmoins, après la tenue du premier tour des élections législatives et présidentielle le 13 avril, les partenaires nationaux et internationaux ont intensifié leurs efforts collectifs pour créer un climat exempt d'intimidation, de coercition et de peur, en vue de contribuer au rétablissement de l'ordre constitutionnel. C'est dans ce contexte que j'ai tenu des consultations avec le Président de transition, Manuel Serifo Nhamadjo, à la suite desquelles il a tenu une réunion le 30 avril avec les candidats au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. José Mário Vaz, du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC) et Nuno Gores Nabiam, candidat indépendant. D'autres hauts responsables du PAIGC et du Parti du renouveau social, qui apporte son soutien à M. Nabiam, ainsi que tous les partenaires internationaux, ont également assisté à cette réunion dont l'objet était de créer un cadre officiel de dialogue. Les deux candidats à la présidentielle et les autres dirigeants se sont engagés à continuer d'œuvrer en faveur d'une campagne électorale pacifique et à accepter les résultats de l'élection.

La structure de commandement conjoint formée et mise en place avec l'appui du BINUGBIS pour contribuer à assurer la sécurité du processus électoral

de façon légitime et coordonnée sur tout le territoire national s'est acquittée de ses tâches comme prévu. La police nationale a joué le rôle de chef de file à cet égard, tandis que l'armée est restée en réserve. La Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau a utilement épaulé les activités du commandement conjoint. J'ai également effectué des visites dans toutes les régions de la Guinée-Bissau, qui reçoivent l'appui des quatre bureaux locaux des Nations Unies. Je me suis rendu dans les zones les plus reculées où je me suis entretenu avec les autorités locales et la population sur les questions liées à la stabilité, au développement et au rétablissement de l'ordre constitutionnel au moyen des élections. Tous ces efforts ont contribué à créer un climat favorable pendant toutes les phases du processus électoral, y compris la campagne sans violence menée récemment par M. Nabiam et M. Vaz, avec l'appui de leurs alliés politiques.

Hier, le 18 mai, les Bissau-Guinéens se sont rendus en grand nombre aux urnes pour élire leur Président. Ce matin, j'ai rencontré les chefs de toutes les missions internationales d'observation électorale qui ont indiqué à l'unanimité que le processus s'était déroulé dans l'ordre et le calme – donnant ainsi à tous les Bissau-Guinéens l'occasion de faire librement leur choix. Ils ont tous exprimé l'espoir et l'assurance que les résultats qui devraient être annoncés incessamment seront acceptés par tous.

À cet égard, je tiens à féliciter les autorités de transition, notamment le Président de transition, M. Manuel Serifo Nhamadjo, et le Premier Ministre de transition, M. Rui Duarte de Barros, ainsi que les partis politiques, les candidats, la police, l'armée, les organisations de la société civile et l'ensemble du peuple de Guinée-Bissau pour cette réalisation remarquable. Je tiens également à remercier sincèrement tous les partenaires internationaux, multilatéraux et bilatéraux, qui ont apporté une contribution politique, financière et technique à la tenue du scrutin, y compris au succès historique de l'inscription des électeurs. Les dirigeants de la CEDEAO en particulier méritent notre gratitude et nos louanges pour avoir maintenu des contacts avec toutes les parties, dont les dirigeants militaires.

La tenue d'élections législatives et présidentielle a constitué la mesure la plus déterminante sur la voie du rétablissement de l'ordre constitutionnel, comme le Conseil l'avait exigé. Dans quelques jours, ce sera l'investiture de la nouvelle Assemblée nationale du

peuple. Cette investiture sera suivie par l'installation du Président nouvellement élu. Le nouveau Gouvernement dans son ensemble devrait avoir prêté serment d'ici à la mi-juin. J'ai encouragé les personnalités politiques à veiller à ce qu'il soit inclusif et basé sur la méritocratie afin de répondre au mieux aux priorités du pays. J'ai insisté pour qu'elles comprennent qu'après les élections, les gagnants et les perdants devront forger un nouveau partenariat en vue de remettre l'État sur pied et de relancer le développement socioéconomique de la Guinée-Bissau dans un climat de stabilité durable.

Le factionnalisme politique, les mesures à caractère ethnique, la méfiance mutuelle et l'absence d'une culture de dialogue restent de grands défis qu'il faudra relever pour assurer la stabilité du pays. Les relations acrimonieuses qui existent entre les civils et les militaires, y compris sur les questions du contrôle civil, doivent encore faire l'objet d'un examen. Des cas de violations flagrantes des droits de l'homme et d'impunité attendent toujours que justice soit rendue. Les problèmes socioéconomiques qui maintiennent le pays dans la pauvreté se sont amplifiés ces deux dernières années. La déforestation et la diminution des ressources halieutiques compromettent la viabilité future du pays.

Il est clair que les institutions publiques nouvellement élues héritent d'une situation politique, social et économique peu prometteuse. Le Gouvernement devra mobiliser tous les Bissau-Guinéens et les engager dans un dialogue sérieux, constructif et inclusif afin de définir la nouvelle direction du pays. La première mesure à prendre sera d'établir par consensus un programme national pour la stabilisation politique et le développement économique du pays, tout en procédant rapidement à une réforme critique du secteur de la sécurité, conformément à résolution 2103 (2013). Si la teneur des discours politiques actuels des principaux dirigeants, qui réitérent leur volonté de dialogue et de reconstruction de l'État, enjoint à un optimisme prudent, les défis à relever n'en restent pas moins importants et les risques nombreux.

Le BIGNUBIS aide la Commission nationale de la planification et de la coordination stratégique, laquelle a tenu des consultations avec le nouveau Gouvernement et prépare des descriptifs de programme qu'elle lui présentera. Une série d'ateliers a permis d'identifier les propositions de mise à jour du document de stratégie nationale sur la réforme du secteur de la sécurité et l'état de droit, qui doit être examiné et approuvé par le

nouveau Gouvernement. Je me suis également attaché à promouvoir l'idée que, pour améliorer la transparence et donc la confiance entre la Guinée-Bissau et ses partenaires, les ressources mobilisées pour stabiliser le pays doivent être cogérées dans le cadre d'un programme d'amélioration de l'efficacité de la gouvernance. Cette idée repose sur le déploiement d'experts internationaux auprès des principales institutions génératrices de revenus ou sur la gestion stratégique des principales institutions gouvernementales avec l'aide d'experts internationaux, si le Gouvernement en fait la demande. J'ai conclu, de mes consultations avec nombre de partenaires, qu'un tel programme est d'une importance capitale pour le succès de la conférence d'annonce de contributions qui doit avoir lieu. Les partenaires de la Guinée-Bissau semblent s'être ralliés à cette idée avec enthousiasme.

À cet égard, je souhaite réitérer l'appel lancé par le Secrétaire général, demandant au Conseil d'appuyer cette conférence, ce qui permettrait d'assurer les fonds nécessaires à la mise en œuvre d'une telle initiative. Les nouvelles autorités de Guinée-Bissau ont besoin d'une aide d'urgence pour assurer le succès de cette conférence. En attendant, on pourrait envisager de mener un effort immédiat et spécifique de mobilisation de ressources en appui aux réformes cruciales à mettre en place dans les domaines de la défense et de la sécurité, comme les partenaires nationaux en ont convenu.

Quant au rôle de la communauté internationale, le message est clair. La fin de la transition est le début d'une nouvelle phase qui exigera un engagement continu de notre part et une volonté d'aider le peuple de Guinée-Bissau à remédier aux gros problèmes politiques, sociaux et économiques du pays. Immédiatement après la fin de la période électorale, le nouveau Gouvernement aura besoin d'une assistance budgétaire d'urgence afin de pouvoir couvrir, entre autres choses, les salaires impayés et commencer ainsi le travail nécessaire de reconstruction de l'État dans une atmosphère de calme et de stabilité. Ensuite, l'engagement à long terme pris par la communauté internationale de fournir une aide financière et technique en vue d'assurer la reconstruction de l'État et le relèvement de l'économie sera d'une importance capitale. À cet égard, j'appelle le Conseil à user de son influence pour faciliter la mobilisation de ressources pour l'ensemble de la feuille de route de reconstruction de l'État, conformément à la résolution 2048 (2012).

Pour ce qui est du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, il devrait continuer, par la facilitation d'un dialogue national plurisectoriel et à plusieurs niveaux, y compris sur les questions de la défense et de la sécurité, à appuyer la consolidation de la paix et les efforts de reconstruction de l'État au niveau national, en mettant l'accent sur la stabilité et le développement durable. Si la Mission doit également continuer à fournir des conseils politiques et stratégiques et contribuer à la surveillance, la promotion et la protection des droits de l'homme, ainsi que des questions relatives à la problématique hommes-femmes, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies doivent recevoir l'aide nécessaire pour renforcer leur assistance technique aux acteurs nationaux dans les domaines de la réforme de l'administration publique, la prestation de services sociaux et la revitalisation de l'économie. S'agissant de cette dernière, j'appelle les institutions financières internationales à tout faire pour appuyer la revitalisation socioéconomique de la Guinée-Bissau.

Je crois que si nous ne fournissons pas immédiatement l'aide nécessaire au nouveau Gouvernement, l'ordre constitutionnel rétabli pourrait s'effondrer très vite. Et un tel effondrement de l'ordre public en Guinée-Bissau, outre qu'il réduirait à néant nos efforts et notre investissement, pourrait entraîner le pays dans une situation encore plus désastreuse que jamais.

Enfin, et c'est important, je tiens à dire toute mon appréciation à l'équipe de pays des Nations Unies en Guinée-Bissau pour son rôle – je l'en félicite –, et je salue tout particulièrement le Programme des Nations Unies pour le développement dont la mobilisation de ressources et le rôle de coordination pendant cette période critique, de même que le professionnalisme et le dévouement de son personnel, ont facilité la tenue des élections.

J'ai eu le privilège de constater par moi-même la performance exemplaire, au professionnalisme et au dévouement généreux de mes collègues de l'équipe de pays des Nations Unies et du BINUGBIS. Ils ont travaillé de manière intégrée et coordonnée. La confiance, la liberté et les conseils accordés à mes collègues et à moi-même par le Secrétariat ont été inestimables. Je suis extrêmement reconnaissant au Secrétaire général et au Secrétaire général adjoint aux affaires politiques.

Je voudrais, pour conclure, réitérer ma reconnaissance la plus sincère à nos partenaires,

notamment l'Afrique du Sud, la CPLP, la CEDEAO et l'Union européenne, qui ont déployé des efforts conjoints en faveur de la mise en œuvre des tâches critiques mandatées par le Conseil de sécurité et ont aidé la Guinée-Bissau à rétablir l'ordre constitutionnel. Les efforts unis et continus de la communauté internationale seront essentiels à la stabilité et au développement de la Guinée-Bissau.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Ramos-Horta pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Patriota.

M. Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir invité à prendre la parole devant le Conseil de sécurité en ma qualité de Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. Je tiens à féliciter le peuple bissau-guinéen de sa participation pacifique et active au deuxième tour de l'élection présidentielle, étape fondamentale dans l'histoire du pays. Je remercie une nouvelle fois tous les partenaires de la Guinée-Bissau qui ont mobilisé des ressources, un appui technique et des observateurs. Je souhaite également exprimer toute mon appréciation au Représentant spécial du Secrétaire général, José Ramos-Horta, pour son travail inestimable. Ses qualités et son dévouement personnels sont un atout pour l'ONU et ont contribué de manière décisive au processus.

Dans l'attente de l'annonce des résultats, je voudrais mettre l'accent sur certains débats importants qui se sont déroulés au sein de la formation Guinée-Bissau au cours des derniers mois en vue de contribuer à de nouvelles avancées.

Premièrement, la formation a suivi de près l'évolution de la situation tout au long de la période de transition. Dans deux déclarations à la presse, elle a appelé toutes les parties à respecter le résultat du scrutin en tant qu'expression de la volonté démocratique du peuple bissau-guinéen. La formation a servi de forum pour contribuer à améliorer la coordination entre les partenaires régionaux et internationaux clés – aspect qui va certainement gagner en importance alors que nous nous préparons à rétablir une pleine coopération internationale avec ce pays.

Sur la base de la visite que j'ai effectuée à Bissau en janvier en compagnie de la Sous-Secrétaire générale, Judy Cheng-Hopkins, la formation a également commencé à planifier l'action postélectorale. À cet

égard, j'ai proposé à la formation et au Conseil que nous définissions trois objectifs réalistes de consolidation de la paix à moyen terme pour nous guider dans ce processus : la réalisation d'un cycle démocratique complet en Guinée-Bissau, l'amélioration sensible de la sécurité alimentaire et des indicateurs sociaux de base, et le renforcement de la coordination et de la vision relatives à la modernisation du secteur de la sécurité et de la défense.

J'estime que la formation est également parvenue à renforcer son partenariat avec le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) et sa coordination avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ramos-Horta. La synergie avec le Fonds pour la consolidation de la paix est également une dimension importante, comme le montre le fait que le Fonds finance des projets allant de l'appui au processus électoral et de la création de la Commission nationale de la planification et de la coordination stratégique à la promotion de l'emploi des femmes et des jeunes.

Deuxièmement, il importe de garder à l'esprit le fait que la poursuite de notre premier objectif stratégique à moyen terme, la réalisation d'un cycle démocratique complet, ne fait que commencer. Dans tout système démocratique, la formation d'un gouvernement est un processus complexe, et elle l'est d'autant plus dans un pays tel que la Guinée-Bissau, qui se relève d'une rupture institutionnelle et se heurte à des problèmes socioéconomiques redoutables. Nous accueillons avec satisfaction les premiers gestes du Premier Ministre désigné, Domingos Simões Pereira, en faveur de l'ouverture et du dialogue.

Comme nous l'avons souligné à maintes reprises, il est essentiel qu'une assistance internationale soit fournie dès le premier jour. Les problèmes pressants tels que le paiement des salaires, en particulier ceux des fonctionnaires des secteurs de l'éducation et de la santé, et la sécurité alimentaire sont aussi des facteurs déterminants pour la consolidation de la transition démocratique. Il faut fournir rapidement un appui vigoureux. Je resterai en contact avec le Représentant spécial, M. Ramos-Horta, et d'autres partenaires, notamment la Banque mondiale, pour veiller à ce que la Commission de consolidation de la paix se tienne prête à fournir une aide.

Il me semble que nous sommes aujourd'hui mieux préparés, du point de vue technique, à reprendre notre coopération avec la Guinée-Bissau. La proposition

du Représentant spécial du Secrétaire général, qui consiste à mettre en place un programme d'amélioration de l'efficacité gouvernementale tenant compte des priorités définies par le nouveau gouvernement, afin de garantir l'appropriation nationale, et fondé sur de vastes consultations avec tous les partenaires internationaux, peut jouer un rôle clef dans le renforcement des capacités et l'amélioration de la transparence. Nous sommes impatients de procéder, en coopération avec les autorités élues, à l'examen du cadre stratégique de consolidation de la paix, et d'envisager une coopération éventuelle avec le Fond pour la consolidation de la paix sur une série de priorités nationales en matière de consolidation de la paix. Nous pouvons déjà compter sur une coordination renforcée entre les principaux partenaires et sur le leadership avisé et prometteur des dirigeants à Bissau. Le succès de la transition peut certainement permettre de mobiliser les partenaires traditionnels ainsi que de nouveaux, et pourrait représenter en ce sens une occasion sans égale.

Voilà qui m'amène à ma remarque suivante. Au-delà de l'appui budgétaire d'urgence visant à permettre au nouveau gouvernement de continuer à fonctionner, nous accueillons avec satisfaction la proposition du Représentant spécial du Secrétaire général qu'une conférence de donateurs soit organisée au plus vite, afin que la volonté de la communauté internationale de relancer la coopération se matérialise par des promesses de contributions et des décaissements absolument nécessaires. Dans le même temps, nous comprenons que certaines conditions doivent être réunies pour que cet appui soit efficace.

Comme l'a souligné la Sous-Secrétaire générale, Judy Cheng-Hopkins, durant la dernière réunion informelle de notre formation, une conférence de donateurs ne doit pas être perçue comme routinière. Nous devons communiquer et expliquer de manière efficace le cadre technique amélioré de coopération, les effets concrets que l'on peut obtenir en Guinée-Bissau avec des moyens limités, l'énorme potentiel du pays dans les domaines agricole, des services et du tourisme, et surtout la volonté de la population de sortir du cycle de pauvreté et d'instabilité.

Quatrièmement, pour ce qui est de la modernisation du secteur de la sécurité et de la défense, j'estime que nous sommes dorénavant mieux à même d'élaborer une stratégie globale plus efficace d'appui aux autorités légitimes. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest joue un rôle de chef

de file important à cet égard, et nous devons nous tenir prêts à continuer de soutenir ses efforts – ainsi que l'action d'autres partenaires – en mobilisant des ressources et des compétences. La Commission de consolidation de la paix est disposée à jouer un rôle de coordonnatrice et à fournir des conseils stratégiques en servant de plateforme capable de rassembler les principaux partenaires autour d'objectifs communs.

Ces initiatives peuvent s'avérer importantes en vue de créer l'espace politique nécessaire pour que des processus aussi complexes puissent avancer. Comme nous l'avons indiqué par le passé, la réforme du secteur de la sécurité en Guinée-Bissau ne peut être envisagée de manière isolée, et elle ne doit pas être axée uniquement sur les plus hautes structures. Elle est liée à des réformes dans d'autres secteurs clefs : la revitalisation économique, la réconciliation et le dialogue politique, mais aussi la création de possibilités et d'options politiques en vue de consolider la stabilité démocratique.

Je souligne une fois de plus qu'il est primordial de veiller à ce qu'aucun groupe social ne soit laissé de côté et à ce que chacun se voit accorder la reconnaissance à laquelle il a droit. Nos attentes doivent également correspondre à ces réalités pour nous permettre d'élaborer des stratégies aussi efficaces que possible et d'avancer vers la réalisation d'objectifs réalistes. À cet égard, nous attendons avec intérêt la prochaine conférence nationale sur la modernisation et la restructuration du secteur de la sécurité, qui doit avoir lieu le mois prochain, et nous saluons les efforts déployés par le BINUGBIS pour promouvoir le dialogue et la communication sur cette question.

Cela m'amène à une dernière considération, sur le renouvellement prochain du mandat du BINUGBIS par le Conseil. Comme l'a souligné le Représentant spécial, M. Ramos-Horta, à la dernière réunion de la formation, la relation entre la Commission de consolidation de la paix, y compris en tant qu'organe politique, et le BINUGBIS doit rester un pilier fondamental du mandat du Bureau.

La résolution 2103 (2013) fait référence à la volonté de la Commission de reprendre son interaction avec la Guinée-Bissau une fois que les conditions le permettront et à la nécessité de mieux aligner les activités du système des Nations Unies dans les domaines du renforcement de l'État et de la consolidation de la paix et la contribution du Fonds pour la consolidation de la paix à cette entreprise en Guinée-Bissau. J'estime que nous

avons déjà accompli des progrès importants en ce sens. Sur la base de ces progrès, le Conseil pourrait envisager de renforcer les éléments du mandat du BINUGBIS qui portent sur son partenariat avec la Commission, ainsi que le potentiel que recèle ce partenariat s'agissant d'améliorer la coordination, de formuler des conseils stratégiques supplémentaires sur un ensemble clef de priorités fondamentales et réalistes en matière de consolidation de la paix, dont les acteurs nationaux auraient la maîtrise, et de renforcer la synergie avec le Fonds pour la consolidation de la paix et les autres partenaires institutionnels.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Patriota de son exposé.

Je donne maintenant la parole à la représentante de la Guinée-Bissau.

M^{me} D'Alva (Guinée-Bissau) (*parle en anglais*) : Au nom de mon gouvernement et du peuple bissau-guinéen, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir permis à ma délégation de participer à la présente séance du Conseil et de me donner la parole.

Je salue le travail effectué par le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) durant son mandat et je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. José Ramos-Horta, de ses efforts inlassables et précieux tout au long du processus de transition le plus difficile que la Guinée-Bissau ait jamais connu. Le fait qu'il soit originaire d'un pays frère de langue portugaise et qu'il ait vécu lui-même un processus de transition et de consolidation de la paix dans son pays a constitué un plus pour la Guinée-Bissau et contribué à ce que l'élection présidentielle organisée hier se déroule sans heurts.

Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur Antonio de Aguiar Patriota, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix, ainsi que M. Bernardo Serage, représentant du Mozambique et Président en exercice de la Communauté des pays de langue portugaise.

Après tant de séances consacrées dans cette salle à la question de la Guinée-Bissau durant la période de transition de deux ans qui a suivi le coup d'état de 2012, et au cours desquelles les progrès accomplis et les perspectives de rétablissement de l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau ont été rapportés et analysés, le peuple de mon pays en difficulté a finalement pu exercer de

nouveau son droit civique de choisir ses dirigeants, avec la tenue hier, 18 mai, du deuxième tour de l'élection présidentielle, qui opposait deux candidats, M. José Mario Vaz et M. Nuno Gomes Nabiam.

Le 13 avril, les élections présidentielle et législatives ont eu lieu simultanément et le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde est sorti vainqueur en remportant la majorité absolue des sièges au Parlement. Avec le scrutin d'hier, le Gouvernement de transition a donné suite à une des recommandations les plus importantes du Conseil de sécurité, formulée dans la résolution 2048 (2012), appelant au rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays. Ce n'est là qu'une première étape du processus devant permettre au pays de normaliser ses relations avec la communauté internationale et avec son propre peuple et de redonner au peuple son droit légitime de choisir ses dirigeants. En dépit de cette première avancée, le pays doit encore en passer par un long processus pour se relever de ses problèmes sociaux et économiques, auxquels les nouvelles autorités ne pourront pas faire face, pour rétablir une paix durable, sans l'appui de la communauté internationale. Nous saluons, à cet égard, l'initiative visant à organiser une conférence internationale des donateurs pour la Guinée-Bissau.

Le sens civique et le calme dont ont fait preuve, de façon générale, les Bissau-Guinéens et le taux de participation atteint aux deux tours des élections, qui est le plus élevé jamais enregistré, montrent la détermination du peuple bissau-guinéen à prouver au monde qu'il veut la démocratie et qu'il y a apporté sa pierre. C'est pourquoi ce peuple modeste mérite l'appui et l'attention de la communauté internationale et du Conseil de sécurité, qui doivent rester proches et sur leurs gardes durant cette période post-électorale décisive afin de faire en sorte que sa voix puisse enfin compter. Les Bissau-Guinéens ont souffert en silence, sans percevoir de salaire pendant des mois. Ils ont pourtant continué d'espérer que leurs souffrances prennent fin avec les élections et que la paix et la sécurité soient rétablies, avec l'appui de nos partenaires, pour nous aider à renforcer notre démocratie et les institutions publiques, en vue d'une société stable, à même de faire des progrès en faveur d'un développement durable.

Au nom de ma délégation, je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'ensemble du système des Nations Unies, l'Union africaine, l'Union européenne, la Communauté économique des États de l'Afrique de

l'Ouest, la Communauté des pays de langue portugaise et tous les pays, en particulier le Timor-Leste et le Nigéria, ainsi que les autres partenaires bilatéraux, qui ont fourni un appui financier et technique à la Guinée-Bissau en vue de l'organisation et de la tenue de ces élections, et remercier également tous les observateurs internationaux qui ont participé à ce processus et ont veillé à ce que ces élections soient libres, transparentes et régulières.

Avec le retour de la paix et de la stabilité, la Guinée-Bissau, petit pays de 1,6 million d'habitants, dispose des ressources naturelles nécessaires pour subvenir aux besoins de sa population, si nos partenaires sont présents à nos côtés et nous aident à protéger ces ressources et à nous en servir pour développer notre pays. Durant toutes ces dernières années d'instabilité, les ressources naturelles de la Guinée-Bissau ont été surexploitées de manière illégale. Dans cette nouvelle phase postélectorale, nous aurons plus que jamais besoin de l'appui de nos partenaires pour la mise en valeur de nos ressources humaines et le transfert de technologies afin de pouvoir utiliser au mieux nos ressources, de manière viable, et les faire durer, pour les futures générations de Bissau-Guinéens. Cela devrait également nous aider à protéger nos eaux territoriales et nos îles contre le trafic de drogues. Nous comptons sur l'appui financier de tous nos partenaires pour améliorer la situation économique du pays et mener à bien la réforme si nécessaire du secteur de la sécurité afin de pouvoir maintenir la paix et la stabilité en Guinée-Bissau.

M. Serage (Mozambique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord, Monsieur le Président, à vous adresser nos chaleureuses félicitations pour l'accession de la République de Corée à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Je vous remercie d'avoir invité ma délégation à participer à cette importante séance au nom des huit États membres de la Communauté des pays de langue portugaise.

Nous accueillons avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur l'évolution de la situation en Guinée-Bissau et les activités du Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (S/2014/333). Nous nous félicitons également des progrès accomplis à ce jour, qui sont en effet très encourageants. De même, nous saluons la déclaration faite par S. E. M. Antonio Patriota, Représentant permanent du Brésil et Président de la formation Guinée-Bissau de la Commission de consolidation de la paix. À cet égard, nous apprécions

grandement l'appui incommensurable apporté par l'ONU et d'autres acteurs internationaux afin de rétablir l'ordre constitutionnel en Guinée-Bissau, bouleversé par le coup d'État du 12 avril 2012. Nous tenons également à saluer les efforts inlassables déployés par le Représentant spécial du Secrétaire général, S. E. M. José Ramos-Horta, qui encourage les Bissau-Guinéens et mobilise les efforts internationaux en vue de trouver une solution durable à cette crise.

La Communauté des pays de langue portugaise s'est toujours associée aux efforts déployés sur le terrain en vue de stabiliser la situation en Guinée-Bissau et elle a facilité le processus électoral en envoyant ses propres observateurs électoraux, sous la direction de M. Leonardo Santos Simão, ancien Ministre mozambicain des affaires étrangères et de la coopération. Nous félicitons donc le peuple bissau-guinéen de la tenue, le 13 avril, d'élections libres, crédibles et transparentes. En maintenant le calme et un climat pacifique durant les élections, les Bissau-Guinéens ont montré au monde qu'ils voulaient reconstruire leur pays dans des conditions saines et viables. Nous partageons l'avis de la communauté internationale selon lequel tous les acteurs politiques et la société bissau-guinéenne doivent respecter les résultats des élections législatives et présidentielle, ce qui est essentiel pour asseoir une autorité légitime et rétablir l'ordre constitutionnel. Nous invitons la société et les acteurs politiques bissau-guinéens à rechercher un dialogue national sans exclusive en vue d'une stabilité politique, économique et sociale durable dans le pays.

La situation politique en Guinée-Bissau demeure cependant une source de préoccupation. Les incidents graves survenus, ainsi que la persistance de l'impunité, indiquent que les institutions bissau-guinéennes chargées de garantir l'état de droit doivent être renforcées et modernisées. En outre, les problèmes de pénuries alimentaires, de multiplication des grèves, liées au non-versement des salaires dans plusieurs secteurs économiques et sociaux, et de fonctionnement irrégulier d'un nombre important d'écoles montrent la gravité de cette situation. Nous appelons la communauté internationale à aider les futures autorités légitimes et démocratiques de la Guinée-Bissau à relever les multiples défis à venir, y compris la réforme du secteur de la sécurité. La Communauté des pays de langue portugaise est également favorable à la convocation dès que possible d'une conférence des donateurs dans le but de mobiliser immédiatement des ressources, étant donné le caractère pressant d'une assistance d'urgence et compte tenu des priorités à plus long terme pour la

reconstruction de différents secteurs socioéconomiques, qui ouvrira la voie à un développement durable dans le pays.

Pour terminer, nous réaffirmons la détermination de la Communauté des pays de langue portugaise à travailler en coopération étroite avec les futures autorités légitimes de la Guinée-Bissau, conjointement avec

l'ONU et l'ensemble de la communauté internationale, aux fins de la stabilisation effective du pays.

Le Président (*parle en anglais*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre l'examen de la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 15 h 40.